

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**

réuni le vendredi 09 novembre 2018

de 18h à 20h

**PARTICIPANTS**

	Présents	Absents	Excusés
Directeurs	Mme GOIS M. GONTHIER		
Enseignants de l'école	Mmes DUHAMEL, SAMIER, LALOUX, PAUQUET M. SZKUDLAREK		
Maire(s)	MM. TRANCART, NOTTEBOOM		
Conseiller municipal	M. ANCELIN		
Président du RPI	M. BERNARDIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes TORCHY, HOUEY, MM. TORCHY, LUGINBÜHL, ADAM Suppléants : Mmes GAUTRAND, VANLAEYS		Mme SANZ

**THEMES ABORDES****ORDRE DU JOUR** Vote du règlement intérieur Projet d'école Avis et suggestions sur la vie de l'école :

- rythmes scolaires
- actions pédagogiques
- utilisation des moyens alloués
- intégration d'enfants handicapés
- activités périscolaires
- restauration scolaire
- hygiène scolaire
- protection et sécurité
- utilisation des locaux scolaires
- autre(s) à préciser

 Informations sur :

- le choix des fournitures
- l'organisation de l'aide spécialisée
- les rencontres parents/enseignants
  - autre(s) à préciser

- Bilan vote de fusion
- Résultats des élections
- Vote du règlement intérieur
- Effectifs et répartitions
- Préparation de la rentrée 2019
- Présentation des comptes des coopératives scolaires
- Projets scolaires
- Protocole d'urgence d'accueil des élèves
- Point sur le projet de dotation pour l'école numérique
- Questions diverses

## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

### **Orientations et décisions prises :**

**Madame SANZ est absente excusée et donne pouvoir à M. LUGINBUHL**

#### **- Bilan vote de fusion**

Madame GOIS présente le projet de fusion des deux conseils d'école. Après délibération, la fusion est adoptée à l'unanimité.

#### **- Résultats des élections**

Madame GOIS présente le procès-verbal des élections de l'école de Grémévillers.

Grémévillers : 163 inscrits / 72 votants / 10 blancs ou nuls / 62 suffrages exprimés / Taux de participation : 44,17%  
4 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mmes TORCHY, HOUET et MM. TORCHY, ADAM) et 2 parents sont élus suppléants (Mmes VANLAEYS et GAUTRAND).

Monsieur GONTHIER présente le procès-verbal des élections de l'école de Morvillers.

Morvillers : 84 inscrits / 68 votants / 3 blancs ou nuls / 65 suffrages exprimés / Taux de participation : 80,95%  
2 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mme SANZ et M. LUGINBUHL).

Soit six parents élus titulaires et deux suppléants (Grémévillers) pour l'ensemble du RPI.

#### **- Vote du règlement intérieur**

Madame GOIS présente le règlement intérieur et informe qu'il sera consultable dans les mairies et les écoles.

Madame GOIS présente la loi du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire.

Madame GOIS présente le souhait des enseignants de compléter l'annexe 3 relative à l'article 2.1 du règlement type départemental. Les enseignants précisent que les bonbons (durs ou mous) seront interdits à l'école en dehors des fêtes ou autres événements particuliers.

M. LUGINBUHL en demande les raisons. M. GONTHIER précise que l'école est le lieu où les actions de bonne santé sont favorisées et que, de plus, les bonbons dits durs présentent des risques dans la sécurité des enfants (étouffement).

Madame GOIS présente les autres annexes.

Après délibération, le règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité.

Les annexes 1 à 4 seront distribuées aux élèves.

Madame GOIS présente et explique les nouvelles directives concernant le PPMS (Exercices intrusion et évacuation) et rappelle l'annexe 4 relative à la répartition des missions des personnels.

#### **- Effectifs et répartitions**

Mme GOIS présente les effectifs et la répartition de la rentrée 2018-2019 :

24 PS, 24 élèves, Madame DUHAMEL,  
22 MS / 4 GS, 26 élèves, Madame GOIS,  
8 GS / 18 CP, 26 élèves, Madame SAMIER,  
24 CE1, 24 élèves, Monsieur SZKUDLAREK,  
Soit 100 élèves admis à Grémévillers.

12 CE2 / 9 CM1, 21 élèves, Monsieur GONTHIER,  
10 CM1 / 13 CM2, 23 élèves, Madame LALOUX,  
Soit 44 élèves admis à Morvillers.  
Soit 144 élèves, 6 classes, moyenne : 24 élèves par classe

#### **- Préparation de la rentrée 2019**

Mme GOIS présente la prévision d'effectifs pour la rentrée 2019 :

13 élèves seront radiés pour une entrée au collège, 14 enfants nés en 2016 domiciliés dans les communes du regroupement et susceptibles de s'inscrire, 2 élèves feront leur rentrée en MS, soit 147 élèves, moy. 6classes : 24,5 élèves par classe.

Les effectifs sont encore en hausse.

## **- Présentation des comptes des coopératives scolaires**

Madame GOIS précise le legs fait à l'école de Grémévillers. Les mandataires des deux écoles présentent les comptes des coopératives scolaires.

Grémévillers : le solde indiqué dans le bilan est de 9538,21€, le bilan est équilibré.

Morvillers : le solde indiqué dans le bilan est de 4343,69 €, le bilan est équilibré.

## **- Projets scolaires**

Madame GOIS présente les projets de l'école de Grémévillers :

- Projet Cirque : le projet est en cours, un AEC a été demandé mais aucune nouvelle, à ce jour, n'a été donnée par la DSDEN et l'école de cirque Cirqu'Onflexe (Amiens).
- Spectacles de la CCPV : les classes de GS/CP/CE1 assisteront à Cornebidouille le 7 décembre 2018.
- Spectacle de Noël : les enseignants ont choisi le spectacle La folle vadrouille de Noël de P. DARNY. Il sera proposé aux élèves des écoles le jeudi 20 décembre, à 14h30, à la salle des fêtes de Morvillers.

Coût : 5€ par élève réglé par le SIRS.

Madame GOIS demande à M. NOTTEBOOM de rendre la salle la plus sombre possible.

Madame GOIS précise aux élus que le transport des enfants doit être fait ce jour-là hors temps scolaire (le midi) si les élus transportent les enfants ou durant le temps scolaire uniquement s'il y a un car . Monsieur Bernardin voit ce qu'il peut mettre en place pour ce jour là.

-EPS / Natation : durant le premier semestre, les classes de Grémévillers se rendent à la salle culturelle et sportive de Songeons et les classes de Morvillers se rendent à la piscine Atlantis de Formerie. Au second semestre, les activités seront inversées.

Monsieur GONTHIER présente les projets de l'école de Morvillers :

- USEP : les deux classes de Morvillers sont inscrites à l'USEP (coût de la licence par enfant : environ 9€, financés par la coopérative scolaire). L'USEP permet aux élèves de participer à des rencontres sportives (et culturelles) dont, au moins, deux transports par classe sont assurés.
- Classe de découvertes : les deux classes de Morvillers partiront à St Nicolas de Véroce (Haute-Savoie) aux Granges de Chattrix, du 11 au 19 janvier 2019. L'école a choisi l'Association et ludothèque Veni, Vidi, Ludi de Sérifontaine (60) pour assurer la mise en œuvre du projet. Les élèves pratiqueront le ski alpin, rencontreront les professionnels du tourisme de montagne (coopérative agricole, remontées mécaniques, ferme de chiens de traîneaux) et iront visiter le musée « A la recherche du passé ». De plus, un axe sur le jeu de société est étudié grâce à la ludothèque. L'objectif est de faire pratiquer une activité que seuls 14 élèves connaissent (sur les 44), travailler l'autonomie des élèves et découvrir les paysages et activités économiques propres à la montagne.

M. GONTHIER informe la mairie de Morvillers que le départ (11/01 à 22h00) et le retour (19/01 à 8h00) se feront sur le parking de l'école et demande de prévoir la sécurité.

Le coût est de 590 € par élève (repas, hébergement, animateurs, moniteurs, visites, transports, remontées mécaniques, location matériel). M. GONTHIER informe que les collectivités s'engagent à hauteur de 200 € par élève et que l'APE s'engage quant à elle à hauteur de 100 € par élève. Le coût restant à charge des familles descend à 290 €. **Les enseignants remercient les partenaires (mairies et Association de Parents d'Elèves)**

**qui permettent de faire vivre ce projet onéreux** et précisent que ce dernier ne sera pas reconduit chaque année mais étudié tous les 2 ou 3 ans.

M. ADAM demande des informations sur le projet des classes maternelles. Mme GOIS précise que le projet « Cirque » concerne toute l'école de Grémévillers.

## **- Protocole d'urgence d'accueil des élèves**

Mme GOIS informe les membres du protocole d'urgence mis en place pour accueillir les élèves dans les écoles en cas d'absence des enseignants non remplacés par la circonscription (notamment à Morvillers). Aussi, les directeurs préviennent les responsables des deux cars en cas d'absence non remplacée. Les enfants pourront être accueillis et répartis à Grémévillers si l'absence est à Grémévillers. Si l'absence non remplacée a lieu à Morvillers, les enfants des communes seront répartis dans la (les) classe(s) de la commune. Pour les élèves habitant Omécourt, ils seront répartis prioritairement à Grémévillers, sous réserve d'une capacité d'accueil dans de bonnes conditions de sécurité et d'organisation générale. Dans le cas contraire, ils seront accueillis à Morvillers sous les réserves.

#### **- Point sur le projet de dotation pour l'école numérique**

M. BERNARDIN présente la réponse favorable de la préfecture et du Conseil Départemental et précise que les enseignants seront conviés lors de la réunion avec le fournisseur (en présence de Mme DUPRAZ, Enseignante Référente à l'Usage du Numérique (ERUN) de circonscription).

L'équipement sera de quatre tableaux numériques, deux serveurs de stockage (NAS) et quatre ordinateurs pour les enseignants.

M. GONTHIER demande s'il faut prévoir un équipement en logiciels avec les crédits Mairie. M. BERNARDIN confirme que le budget alloué à l'équipement numérique comprend les logiciels et que les crédits ne seront pas impactés. M. BERNARDIN informe que la formation initiale sera faite par Mme DUPRAZ (ERUN).

#### **- Questions diverses**

Mme GOIS fait remarquer que les portes de la classe maternelle ont été changées et remercie la collectivité.

Mme GOIS informe la commune de Grémévillers que le ballon d'eau chaude (à l'étage, classe de Mme GOIS) fuit.

Les enseignants demandent un marquage au sol ou zébra pour le car afin de traverser avec les élèves dans de bonnes conditions de sécurité car les parents gênent la sortie. M. ANCELIN propose de faire deux rangs distincts pour les deux sorties (pour le car au grand portail ou avec les parents au petit portillon). M. LUGINBUHL propose d'informer les parents via le cahier de liaison.

M. GONTHIER remercie la commune de Morvillers pour les peintures dans les deux classes.

Mme SAMIER remercie le SIRS pour la présence à mi-temps de madame CONSTANT ATSEM dans sa classe de GS/CP.

M. TORCHY précise qu'une des grilles de protection à l'arrêt du car est à resceller.

La prochaine réunion de conseil d'école aura lieu le 1er février 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h43.

**Problèmes en suspens :**

A Morvillers, le 30 novembre 2018.

Mme GOIS Catherine, Directrice GREMEVILLERS / M. GONTHIER Nicolas, Directeur MORVILLERS